

## NOUVEAU TARIF DE STATIONNEMENT HÔPITAL D'AMQUI

**Rimouski, le 23 juin 2015** – Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent avise la population que l'Hôpital d'Amqui procèdera, dès le premier juillet 2015, à une augmentation des tarifs de stationnement.

Bien que la nouvelle tarification soit tout à fait raisonnable, elle permettra de compenser la légère augmentation des coûts d'exploitation, comme les frais de déneigement et d'entretien ainsi que les besoins de réinvestissement dans le parc de stationnement.

Voici la nouvelle tarification qui sera en vigueur :

	Actuelle	À compter du 1 <sup>er</sup> juillet
<b>0-15 minutes</b>	Gratuit	Gratuit
<b>16-30 minutes</b>	2,25 \$	2,50 \$
<b>31-60 minutes</b>	2,50 \$	2,75 \$
<b>61-120 minutes</b>	3,00 \$	3,25 \$
<b>121 minutes et plus</b>	3,25 \$	3,75 \$
<b>Laisser-passer quotidien</b>	4,75 \$	5,25 \$
<b>Laisser passer 3 jours</b>	10,50 \$	12,00 \$
<b>Laisser passer 7 jours</b>	21,00 \$	25,00 \$

-30-

Pour information :

Lise Chabot  
Cadre intermédiaire aux communications  
Responsable des relations avec la presse  
CISSS du Bas-Saint-Laurent  
418-724-3000, poste 8147  
418-509-9560, cellulaire